



RAPPORT d'ACTIVITE 2024

EDITO.....	3
Merci à nos mécènes et donateurs !	4
Notre Université	6
Notre Gouvernance	7
Notre Equipe.....	8
Point Financier.....	9
Zoom chaires et projets	11

EDITO

Une année fondatrice

L'année 2024 marque la première année pleine de la Fondation Partenariale Université Paris-Saclay.

Notre premier défi a consisté à reprendre les actifs de la Fondation Universitaires qui s'est éteinte au 31 décembre 2023, en expliquant le transfert d'activité à chaque mécène afin que les projets se poursuivent sereinement et conservent leurs soutiens. Cette première mission a été réalisée avec beaucoup de professionnalisme et d'efficacité par l'équipe.

Cette année 2024 a été également dédiée à bâtir des fondations solides qui soutiendront l'action de la Fondation pour les années à venir. Il s'agissait ainsi de recruter des collaborateurs et constituer une équipe engagée, de définir des règles de gouvernance, d'établir des modalités de fonctionnement internes à la fondation, et enfin, de poser, avec l'Université et sa présidence, les bases d'une première campagne de levée de fonds.

Cette phase préparatoire, bien que discrète en apparence, est essentielle pour assurer la pérennité, la rigueur et l'efficacité de l'action philanthropique que la Fondation ambitionne de mener au service de l'Université Paris-Saclay. Je suis heureux et très fier du bilan positif de cette première année, il remplit toutes les attentes.

Patrick Duvaut, président de la Fondation



Merci à nos mécènes et donateurs !

Dessiner les grands axes de la première campagne de levée de fonds de la Fondation a été une étape importante de l'année 2024. Elle a permis une réflexion approfondie sur les grands enjeux d'avenir de l'Université Paris-Saclay et une mobilisation collective très positive autour de ces enjeux de la part des équipes de la Fondation, de sa gouvernance, en collaboration étroite avec l'équipe Présidence d'UPS. Les liens entre l'Université et sa Fondation en sortent renforcés, avec une vision commune forte sur la stratégie de mécénat et de philanthropie à mener au service des différentes communautés de l'Université.

Au cours de l'année 2024, plusieurs jalons significatifs ont été déjà franchis en matière de levée de fonds. Au premier rang de ceux-ci figure la signature des conventions de partenariat avec quatre mécènes fondateurs de la Fondation.

Deux d'entre eux sont des acteurs majeurs du territoire Paris-Saclay :

- La Communauté d'agglomération Paris-Saclay, collectivité publique centrale dans le développement et l'aménagement du territoire,
- Et Aprovall, société implantée localement et engagée dans le soutien aux initiatives à fort impact sociétal.

Leur présence parmi les fondateurs illustre l'ancrage territorial fort de l'Université Paris-Saclay et réaffirme sa volonté d'entretenir un dialogue fécond et durable avec son environnement immédiat.

Les deux autres mécènes fondateurs sont de grandes entreprises d'envergure internationale, Sanofi et Groupe ADP (Aéroports de Paris). Leur engagement aux côtés de la Fondation est une vraie reconnaissance de l'excellence académique et scientifique de notre établissement.

Ces quatre grands partenaires s'associent à la Fondation non seulement pour soutenir la recherche académique et l'innovation technologique, mais également pour contribuer à ses actions philanthropiques : égalité des chances, inclusion sociale, transition écologique ou encore rayonnement international. Ils participent ainsi à la construction d'une université plus solidaire, plus ouverte, plus audacieuse.

D'autres entreprises mécènes ont également choisi de rejoindre la Fondation au cours de l'année 2024, rejoignant ainsi celles issues de la Fondation universitaire. En voici la liste :



Nous associons à ces remerciements nos plus grands donateurs, qui, par leurs dons individuels, ont déjà contribué à la vie de la Fondation : Jean-Louis Flamand, Stéphane Leguillon, Stéphane Retailleau, Sylvie Doremus-Weisz, Frank Brunel, Anne Dolbecq-Bastin, Saibo Geng, Isabelle Delion, Michel Mieusset, Alain Amiel, Frank Mizrahi, Isabelle Demachy, Claudia Nones, Micheline Galdin, Pierre Reuil-Mourot, Cédric Romain.

Notre Université

Crée en 2020, l'Université Paris-Saclay réunit un réseau unique composé de :

- **5 grandes écoles**

- AgroParisTech
- CentraleSupélec
- École normale supérieure Paris-Saclay
- Institut d'Optique Graduate School (IOGS)
- Polytech Paris-Saclay

- **5 facultés**

- Faculté Jean Monnet
- Faculté de médecine
- Faculté de pharmacie
- Faculté des sciences d'Orsay
- Faculté des sciences du sport

- **3 IUTs**

- Cachan
- Orsay
- Sceaux

- **7 organismes de recherche**

- CNRS
- CEA
- IHES
- INRAE
- INRIA
- Inserm
- ONERA

- **2 universités associées**

- Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- Évry Paris-Saclay



Notre Gouvernance

La Fondation de l'Université Paris-Saclay, dotée d'une personnalité morale de droit privé, a vu ses statuts adoptés par le Conseil d'administration le 8 novembre 2023, ce qui a marqué la mise en place de sa gouvernance propre sous la présidence de **Patrick Duvaut**, nommé pour un mandat de quatre ans.

La Fondation est administrée par un **Conseil d'administration composé de quinze membres répartis en trois collèges**, qui assurent un équilibre entre fondateur historique, personnalités qualifiées et représentants des donateurs :

- **Collège du Fondateur historique** (Université Paris-Saclay) : huit membres, notamment **Camille Galap** (Président de l'Université Paris-Saclay), et des acteurs académiques **Laurent Buisson, Clotilde Coron, Patrick Duvaut, Serge Edouard, Saadia Kerdine-Römer, Valérie Masson-Delmotte et Eric Vibert**.
- **Collège des personnalités qualifiées**, cinq membres, issu du monde socio-économique et institutionnel, **Didier Moinereau, Patrick Couvreur, Axelle Champagne, Sandra Oucher, Daniel Varga**.
- **Collège des représentants des donateurs**, deux membres, **Emmanuel Poidevin et Frederico Garrido**.

Le Conseil d'administration est assisté d'un bureau chargé d'instruire les dossiers et d'assurer la mise en œuvre des décisions. Il est constitué notamment de :

- **Patrick Duvaut**, président ;
- **Didier Moinereau**, vice-président ;
- **Serge Edouard**, trésorier.

Pilier stratégique de l'université, la Fondation fonctionne selon des principes de gouvernance transparents et pluralistes. Ces instances incarnent les valeurs fondamentales de l'institution : la co-construction, la diversité des expertises, l'indépendance vis-à-vis des influences externes, ainsi que le respect des équilibres entre acteurs académiques, socio-économiques et mécènes.

Ce dispositif de gouvernance, inauguré fin 2023 et pleinement opérationnel en 2024, confère à la Fondation une assise solide pour mener à bien ses missions au service de l'Université Paris-Saclay, tant en matière d'excellence scientifique que d'impact sociétal.

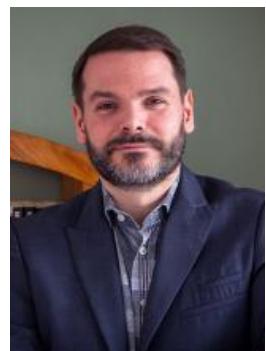
Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois entre fin 2023 et fin 2024 : le 8 novembre 2023, le 28 mars 2024 et le 5 décembre 2024.

Notre Equipe

L'équipe de la Fondation fin 2024 était constituée par :



Anne-Sophie Beauvais, directrice générale



Ludovic Le Chat, directeur des opérations



Marie-Christine Henriot, directrice des programmes



Christian Bitaud, responsable mécénat



Nathalie Scano, assistante de direction

Point Financier

En 2024, La Fondation a signé des conventions pour un total de 3 651 k€ sur les cinq prochaines années, un point financier détaillé est présenté ci-dessous :

Au 31 décembre 2024, le total du bilan s'élève à 5 974 500 euros, composé principalement :

- d'un actif circulant robuste (5,97 M€), dominé par les créances d'usagers (2,99 M€) et les placements financiers (2 M€),
- d'un actif immobilisé net limité à 2 640 euros, correspondant essentiellement à du matériel de bureau.

Les fonds propres représentent 1 939 876 euros, traduisant une structure financière saine. Ils incluent notamment :

- les fonds statutaires non consomptibles (1 080 000 €),
- les apports sans droit de reprise (502 899 €),
- un excédent de l'exercice de 86 976 €.

Les fonds dédiés, affectés à des projets spécifiques sur la base des souhaits exprimés par les mécènes, atteignent 895 275 euros, témoignant de l'engagement philanthropique ciblé.

Le passif à court terme, totalisant 3 139 349 euros, sont principalement constituées de produits constatés d'avance (2,5 M€), correspondant aux projets financés mais non encore réalisés. Ce poste reflète la rigueur comptable dans le traitement des ressources affectées.

Le résultat d'exploitation s'élève à 47 867 euros, auquel s'ajoutent 39 109 euros de produits financiers. Le résultat net de l'exercice ressort ainsi à 86 976 euros, confirmant une gestion équilibrée entre dépenses et ressources.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 655 805 euros, majoritairement issus :

- de mécénats et dons (1 038 331 €),
- de versements de fondateurs (39 000 €),
- et de l'utilisation de fonds dédiés (578 474 €).

Il convient de souligner que la totalité des produits relève de ressources non lucratives, en parfaite cohérence avec le statut d'organisme d'intérêt général.

Les charges d'exploitation totalisent 1 607 938 euros, ventilées comme suit :

- missions sociales : 944 424 €
- frais de fonctionnement : 65 534 €
- frais de recherche de fonds : 23 127 €
- aides financières octroyées : 20 163 €
- dotations aux amortissements : 83 €
- reports en fonds dédiés : 574 771 €

Le Compte d'Emploi des Ressources met en évidence une mobilisation significative des dons et mécénats en faveur de projets à fort impact. Plusieurs chaires thématiques (ABIOMAS, Capture Carbone, Biologie des Invasions, Cuisine du Futur, Technologie et Progrès...) ont bénéficié d'un soutien financier important.

Des contributions volontaires en nature à hauteur de 205 093 euros ont également été valorisées, notamment via du mécénat de compétence et des dons matériels.

Zoom chaires et projets

La Fondation soutient des chaires (académiques ou d'innovation) ainsi que des projets philanthropiques.

Au niveau des chaires, onze étaient actives à la fin 2024 dont cinq pour lesquelles le premier mécénat est arrivé en 2024 :

Chaire	Porteur	Création
Technologies et Progrès	Philippe	2012
La physique autrement	Julien Bobroff	2013
La cuisine du futur	Raphaël	2014
Biologie des invasions	Franck	2019
Handicap et Technologies	Clément Favey	2020
Achats Publics	Jean-Marc	2020
ABIOMAS	Patrick Perré	2024
INSPIRE	Marc Humbert	2024
GISEFAM	Delphine Joseph	2024
World Education Heritage	Caroline Mascret	2024
AerofixCarb	Patrick Perré	2024

Les chaires innovation : une spécificité de la Fondation

Une chaire innovation est un projet de recherche et d'innovation de grande envergure, pluridisciplinaire et multi-parties prenantes, financé à la base par du mécénat, sans personnalité morale et porté par la Fondation de l'Université Paris-Saclay. Une chaire innovation agrège et fédère, en mode projet, type « Moon Shot », les meilleurs chercheurs et start-ups au périmètre de l'Université Paris-Saclay, voire au-delà si besoin, en vue d'apporter, en première mondiale, des solutions pionnières et concrètes tant scientifiques que technologiques, à fort impact, en réponse à des défis d'enjeux globaux majeurs du XXI^e siècle, sociétaux, environnementaux, climatiques, éducatifs, de santé et technologiques – IA & Quantique –, etc. Les résultats d'une chaire innovation se mesurent à l'aune des 17 objectifs de développement soutenable des Nations Unies.

Deux exemples de nos chaires innovation :

- **Le Bloc Opératoire Augmenté, BoPA – lancée en 2020.** Première Chaire Innovation internationale en collaboration avec l'AP-HP et le centre hépato biliaire CHB de l'hôpital Paul Brousse, elle vise à augmenter les sens et les capacités cognitives de l'équipe chirurgicale, la vue, le toucher, l'ouïe, etc. en vue de réduire les erreurs au bloc et d'en augmenter l'efficience. En première mondiale, premier chatbot du bloc pour transplantation du foie et développement d'une lentille oculaire destinée à capter et restituer les images d'une chirurgie gastrique « ouverte » en local et à distance.



- **Le premier Data Center Bio Circulaire BCDC au monde – *en cours de lancement*.** A l'heure de l'explosion du nombre et de la puissance des Data Centers, sous l'impulsion des demandes exponentielles en stockage de données de l'IA et du Quantique, comment transformer un Data Center en puits carbone efficient par utilisation de la chaleur fatale rejetée, via la mise en œuvre de la photosynthèse qui a permis de rendre l'atmosphère respirable sur terre depuis des millions d'années, en cultivant des forêts d'algues dont l'efficience de captation du CO2 est au moins vingt fois supérieure à celle des arbres !



Nos projets philanthropiques : un mécénat au bénéfice du développement de l'Université

La fondation est aussi fortement engagée pour apporter solidarité et excellence à toutes les communautés d'étudiants et de chercheurs de l'Université Paris-Saclay à travers des projets philanthropiques organisés en cinq programmes :

- La recherche : faire briller les étoiles
- L'université de tous les talents
- Dépasser les frontières
- La science au cœur de notre société

- Femmes et sciences

Citons, parmi les premiers mécènes à s'être engagés à nos côtés, le cabinet d'avocats DAEM qui, en la personne de maître Margaux Mathieu, fondatrice de leur pôle « Défense pénale et Contentieux », accompagnera gratuitement les étudiants et étudiantes victimes de graves violences sexistes et sexuelles (VSS). L'Université Paris-Saclay s'est engagée de manière très forte dans la lutte contre les VSS et la défense *pro bono* fournie par maître Mathieu aux victimes, coordonnée par et avec les équipes dédiées de l'université, est un marqueur fort de cet engagement ainsi que de l'aide concrète que la fondation peut apporter aux étudiants du campus.



Un deuxième projet mis en place en 2024 peut être présenté : le « fonds Impulsion », qui est un fonds de prêt d'honneur à destination d'un étudiant, doctorant, alumni ou collaborateur de l'Université qui se lance dans l'entreprenariat. Il s'adresse à toute personne bénéficiant d'un accompagnement par un des programmes d'incubation ou d'accélération de l'Université Paris-Saclay ainsi qu'aux startupers soutenus par le programme IncubAlliance Paris-Saclay.

Le fonds de prêt d'honneur Impulsion s'engage sur des thèmes comme l'éducation inclusive et l'émergence des talents, les sciences pour un monde soutenable, la santé augmentée ou encore les enjeux climatiques. Il aide les hommes et les femmes à financer et accélérer la réalisation d'une preuve de concept.

Le premier jury, formé pour sélectionner les premiers projets aptes à bénéficier de ce fonds, s'est réuni le 27 novembre 2024 pour choisir deux premiers projets lauréats : le projet UNVEIL (Alexis Auchère, Matthieu Greffet, Jean-Jacques Greffet) et le projet @E-miRgency.

Le fonds Impulsion bénéficie du soutien d'un donateur privé Mr Jean-Louis Flamand que nous remercions chaleureusement.

